

SGS

Registre n°:

Scellé n°:

ADRESSE DE L'INSTALLATION:

PROPRIETAIRE:

Adresse:

DEMANDEUR:

Adresse:

INSTALLATEUR:

Adresse:

TVA ou CI:

Index:

DISTRIBUTEUR: El. R. T. n. b. P. Compteur n°:

CONTROLE D'INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

Appareils de mesures utilisés: Mesureur de terre n° SGS: B.140 - Mesureur d'isolement n° SGS: B.140 - Mesureur de continuité n° SGS: B.140
 Schéma liaison à la terre: TT - IT - TN
 Date du contrôle: 22.05.03 Installation: Domestique (RGIE art. 86) TEC EE 102 - 112 - 122 - 902
 Industrielle (RGIE art. 87/86-88) TEC EE 211 - 212
 Y a-t-il nécessité de zoner: Oui / Non

Type de contrôle: examen de conformité avant mise en usage (RGIE art. 270) (Prescriptions distributeur)
 visite de contrôle périodique (RGIE art. 271) (RGPT art. 262) (Prescriptions distributeur) (Information importante au verso)
 visite de contrôle pour renforcement et/ou changement compteur (RGIE art. 276) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation: Existante - Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Chantier: domestique, parties communes d'une installation
 Type locaux - compris dans l'installation: habitation (maison, appartement, autres...), compteur de chantier "domestique", parties communes d'une installation
 résidentielle, Maison

Début des travaux: fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 - BA4/BA5: Oui - Non
 Raccordement: Tension: 3 x 220 V AC-DC; Protection raccordement: Existante: 40 A - Prévue: 40 A
 Câble alimentation tableau principal: 4 x 10 mm²; Inter. général: 40 A, type: 300
 Type électrode de terre: boucle - barres - piquets - conducteur horizontal
 Nombre de tableaux: 1; Nombre de circuits term.: 22; $R_0 = 2 \Omega$; $R_{100} = 100 M\Omega$

DESCRIPTION: ☐ Voir schéma en annexe

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I_n (A)	I_{cc} (A)	ΔI_n (mA)
<u>40 A</u>	<u>3 kA</u>	<u>300</u>
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
	<u>D.I. Gen.</u>	

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I_n (A)	I_{cc} (A)	ΔI_n (mA)
<u>40 A</u>	<u>3 kA</u>	<u>300</u>
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
	<u>Voir schéma</u>	

- Les DPCDR installés sont adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre: Oui - Non
- Les protections installées contre les surintensités sont adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent: Oui - Non
- Existe-t-il salle de bains - lessiveuse - salle d'eau - lave-vaisselle - séchoir - boiler - salle de douche: Oui - Non
- Eclairage TBTS placé: Oui - Non
- Chauffage électrique placé: Oui - Non

INFRACTIONS CONSTATEES - REMARQUES - NOTES:

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE: voir verso.

CONCLUSION: Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.
 L'installation est conforme sous réserve de ☐ (voir verso). Le DPCDR général est - était plombé. Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont
 signés par les deux - trois personnes intéressées.
 L'installation n'est pas conforme. Le DPCDR était plombé.
 L'installation doit être vérifiée avant le 22.05.03 (art. 271 RGIE) ainsi qu'après toute modification ou extension importante.
 L'installation peut être mise - maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées.
 L'installation ne peut pas être mise - maintenue en service.

L'AGENT VISITEUR:

Contrôle par - Gecontroleerd door
 SGS Bureau NIVELLES
 Date/Datum: 22.05.03
 Agent 250 D. SPRUYT
 Approbation: TDW

NOM - FONCTION/QUALITE:
 Vu agent à la date ci-dessus

Feuillet n° 10890

VISA DU DISTRIBUTEUR:

DATE:

BLET10.06F-10/1

SGS Bureau Nivelles ASBL
 Organisme de contrôle agréé

Square des Conduites d'Eau, 1 B-4020 Liège t +32 (0)4 365 62 71 f +32 (0)4 366 14 93 www.sgsbur
 Bd Sylvain Dupuis, 243/2 B-1070 Bruxelles t +32 (0)2 411 60 35 f +32 (0)2 411 38 70 www.sgsbur
 Member of the SGS Group (Société Générale de Surve
 Daxin 552-780600-45 RTW RF 407